



INVITATION PRESSE

Yves LAPIERRE, Directeur général de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI)
et **Pierre PELOUZET**, Médiateur des entreprises
ont le plaisir de vous inviter à une conférence de presse sur le thème

Entreprises, comment vous prémunir contre la spoliation de vos droits de propriété industrielle sur vos innovations ?

Témoignages d'entrepreneurs sur les risques d'une innovation « mal protégée ».

Jeudi 28 janvier à 9h00

(Accueil café à partir de 8h30)

Au siège de la Médiation des entreprises
98 rue de Richelieu - 75002 Paris (Métro Richelieu-Drouot)

Préserver leurs marques, produits, techniques et savoir-faire innovants s'avère crucial pour les entreprises, et particulièrement pour les PME dans le cadre d'une relation contractuelle avec des donneurs d'ordres privés ou publics.

En ce sens, comment protéger et valoriser leur propriété intellectuelle et industrielle, notamment lors des transferts de technologies, et comment lutter contre le détournement de savoir-faire ?

A l'occasion de cette conférence de presse, l'INPI et la Médiation des entreprises :

- reviendront sur leur partenariat noué en 2015,
- vous expliqueront comment recourir à la médiation pour faire valoir ses droits et retrouver une relation contractuelle équilibrée,
- présenteront les différentes solutions mises en œuvre pour les entreprises afin de les aider à protéger et valoriser leurs innovations,
- annonceront des initiatives au service de l'innovation ouverte et de la recherche collaborative.

Des entrepreneurs ayant été confrontés à ces situations témoigneront.

Accréditation nominative obligatoire :

par téléphone au **01 53 17 87 97** ou par e-mail : andre.pierard@finances.gouv.fr

Contacts presse :

INPI Pascal Claude | pclaude@inpi.fr

Agence Wellcom - 01 46 34 60 60

Pierre Roy | pr@wellcom.fr

Maguelonne Deschard | mde@wellcom.fr

Médiation des entreprises

André Piérard | andre.pierard@finances.gouv.fr

01 53 17 87 97